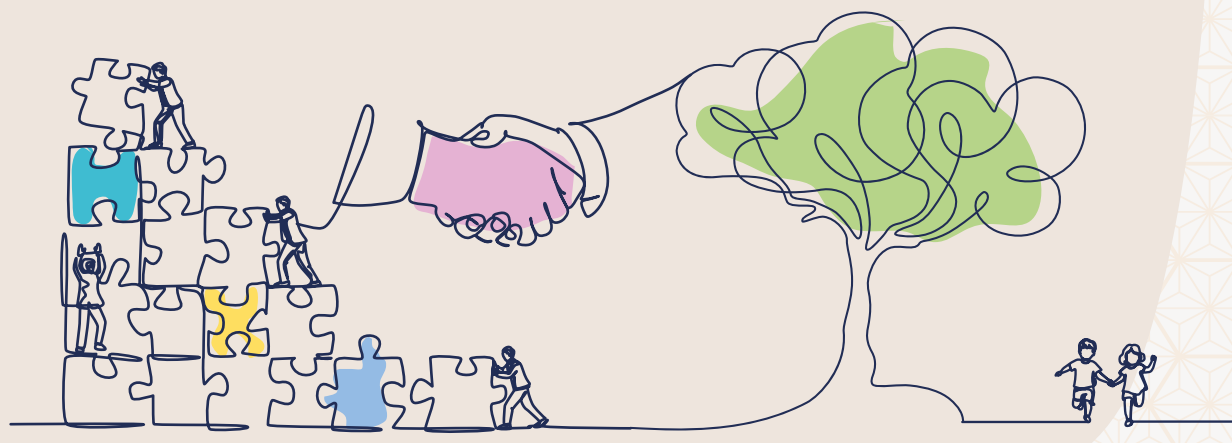


PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Tous engagés pour un territoire en transition !



à noter



Deux nouveaux sentiers pédestres inaugurés dans le cadre d'Octobre Rose

Le 4 octobre, deux sentiers pédestres ont été inaugurés par la commune de Saint-Baldoph. Ces sentiers, imaginés avec l'aide de l'association 4S, ont été conçus pour une marche douce, parfaitement adaptée pour une reprise d'activité après une maladie. Faciles d'accès, ils font des boucles d'un peu plus d'un kilomètre pour des dénivelés allant de 50 à 150 mètres.

Pour mettre en évidence cette corrélation entre la marche et le bien-être pour tous les publics, y compris les personnes ayant des difficultés pour marcher, les deux sentiers sont balisés de manière spécifique, avec des panneaux fléchés de couleur rose. Grand Chambéry a soutenu la réalisation de ces « petites boucles » dans le cadre de son fonds de concours « Tourisme du bien-vivre » en finançant 50 % des travaux.



Exemple de chaucidou

Une nouvelle liaison cyclable dans les Bauges

Inscrite dans le Schéma cyclable des Bauges de Grand Chambéry, une liaison cyclable entre Lescheraines, La Motte-en-Bauges et Le Châtelard est en cours d'aménagement. Route des Combes et route des Dalphins, la liaison sera matérialisée par du marquage au sol. Sur la RD 911 à la sortie de Lescheraines, route très passante, c'est un chaucidou qui est réalisé. Il s'agit d'une route avec une voie centrale pour les voitures et deux bandes cyclables sur les côtés. Lorsque deux voitures se croisent, elles peuvent se déporter sur les bandes cyclables à condition qu'il n'y ait pas de vélo. En cas de présence d'un cycliste, la voiture allant dans le même sens laisse la priorité à la voiture arrivant d'en face. Une solution idéale de partage de la route quand l'espace est restreint.

Grand Chambéry a attribué une aide financière de 9 000 € à La Motte-en-Bauges, porteuse du projet.



Un vaste exercice de gestion de crise à l'échelle de l'agglomération

Dans le cadre de son plan intercommunal de sauvegarde, document réglementaire qui a vocation à accompagner les communes membres de l'Agglomération en cas de crise, Grand Chambéry a organisé le mardi 25 novembre un vaste exercice en simulant le passage d'une tempête sur cinq de ses communes. L'objectif était de tester l'organisation de la cellule de crise en situation réelle. Élus et agents des communes et de Grand Chambéry, en lien direct avec les services de secours et la Préfecture de Savoie, ont ainsi travaillé conjointement afin de gérer collectivement une crise, et surtout de mettre en place une entraide rapide et efficace entre communes (prêt de matériel, mise à disposition de lieux d'accueil...).

ÉDITORIAL



Thierry Repentin,
Président de
Grand Chambéry

Madame, Monsieur,

Avec une augmentation des températures de 2,6 degrés entre 1959 et 2023, la région des Alpes, dont fait partie l'agglomération de Grand Chambéry, est un des territoires les plus touchés par le réchauffement climatique. Ses effets sont déjà présents et nous concernent toutes et tous : c'est un défi pour l'ensemble de la société.

Face à ces évolutions, Grand Chambéry s'organise et se mobilise à travers son nouveau Plan climat 2026-2031.

Ce document, construit avec de nombreux partenaires et enrichi par les contributions des habitants, fixe une trajectoire claire pour atténuer les effets du réchauffement et adapter notre territoire aux conditions à venir en réduisant nos consommations d'énergie, en protégeant mieux nos ressources et en accompagnant chacune et chacun vers des modes de déplacement, de production et d'habitat plus durables.

Cette transition est déjà visible dans le quotidien. Les aménagements cyclables se renforcent avec, par exemple, la création d'un chaudiou entre Lescheraines, La Motte-en-Bauges et Le Châtelard.

L'espace public se transforme comme l'ont montré les travaux entre la place Caffé et la place Monge à Chambéry où l'ensemble de la voirie offre désormais un plus juste partage de la voirie entre piétons, cyclistes, utilisateurs des transports en commun et automobilistes. Des aménagements qui pensent aussi à la place de la nature en ville pour recréer des îlots de fraîcheur, à chaque fois que cela est possible.

À Verel-Pragondran, c'est la salle polyvalente qui a bénéficié d'aides de l'Agglomération pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment. Des aides également accessibles pour les particuliers et les copropriétés qui peuvent bénéficier d'une bonification s'ils utilisent des matériaux biosourcés.

Ce magazine vous propose également de partir à la rencontre de celles et ceux qui font vivre notre agglomération : des jeunes accompagnés vers l'emploi, des acteurs du bien-vivre touristique, des initiatives solidaires et innovantes, ou encore des lieux comme le 079, qui incarnent un autre rapport au travail et à la communauté.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année.

SOMMAIRE

- P. 04 VU !
- P. 06 ON EN PARLE
- P. 11 À LA LOUPE
PCAET :
tous engagés pour
un territoire en
transition !
- P. 16 UNE QUESTION...
Comment le PLIE
accompagne les
personnes vers
l'emploi ?
- P. 17 C'EST DIG !
La forêt, un espace
fragile et pourtant
essentiel
- P. 18 ILS AGISSENT
- P. 21 BONS PLANS



RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR



Pour tout connaître de l'actualité de Grand Chambéry, inscrivez-vous à la lettre d'informations sur grandchambery.fr et recevez les informations directement dans votre boîte mail.

Ce magazine est distribué en boîtes aux lettres et à différents lieux de dépôt de l'agglomération.

Bulletin d'information de la Communauté d'agglomération Grand Chambéry n° 89 / Hiver 2025

Contact : Tél. 04 79 96 86 90 - communication@grandchambery.fr - 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex

Directeur de la publication : Thierry Repentin, président de Grand Chambéry / Directrice de la communication : Audrey Taupenas / Rédaction : Sofka Martin / Conception éditoriale et graphique : Sofka Martin / Copyright photographies : Grand Chambéry si aucune mention sur la photographie

Dépôt légal à parution : ISSN 3037-6440 / Tirage : 76 800 ex. - Imprimerie Imaye Graphic.







Épreuve de slalom comptant pour la Coupe du monde à Gurgl en Autriche, samedi 22 novembre 2025

PACO RASSAT REMPORTE UN SLALOM DE LA COUPE DU MONDE ! Paco Rassat, licencié au Ski Club des Aillons, a réalisé sa meilleure performance en remportant une manche de la Coupe du monde de ski alpin slalom en Autriche. De son côté, la biathlète Océane Michelon, licenciée du Bauges Ski Nordique, a remporté avec l'équipe de France le premier relais de la Coupe du monde de biathlon le samedi 29 novembre à Östersund, en Suède. Nos deux champions, et d'autres sportifs qui font rayonner le territoire, lancent de la plus belle des manières la saison d'hiver 2025/2026 qui s'annonce riche en émotions !

on en parle

L'info en direct sur [grandchambery.fr](https://www.grandchambery.fr)     

Mobilités

Faciliter et sécuriser les déplacements à vélo sur tout le territoire

Grand Chambéry mène depuis plusieurs années une politique cyclable volontariste. Chaque année, l'Agglomération réalise des travaux d'aménagement et l'entretien d'un vaste réseau permettant de circuler facilement sur le territoire, dont les Pistes Bleues en sont la colonne vertébrale.

Mieux partager l'espace entre tous, éviter les conflits d'usages, densifier le maillage en reliant des pistes cyclables existantes, sécuriser les déplacements... Plusieurs opérations emblématiques sont menées dans l'agglomération.

LES LANDIERS NORD : FACILITER LES DÉPLACEMENTS À L'ÉCART DES VOITURES

En avril 2025, Grand Chambéry a réalisé une liaison cyclable facilitant les déplacements à vélo et à pied au cœur de la zone d'activités des Landiers Nord, située entre Chamnord et Voglans.

Cette nouvelle liaison, aménagée, balisée et sécurisée, permet aux cyclistes comme aux piétons de bénéficier d'un raccourci pratique, à l'écart de la circulation motorisée dans ce secteur particulièrement fréquenté.

En reliant la rue de Borolan à la rue de Belle Eau, elle permet, depuis la Piste Bleue n°1, d'accéder à la zone des Landiers Nord, puis ensuite de rejoindre l'avenue des Landiers menant vers la zone des Landiers Sud et la Piste Bleue n°2.

Une continuité cyclable est désormais assurée sur l'ensemble du secteur.

« **Concilier tous les modes de déplacement, une priorité pour Grand Chambéry, nécessite une attention toute particulière pour les usagers les plus vulnérables, dont font partie les cyclistes. Et encourager l'usage du vélo n'a de sens que si nous offrons aux cyclistes les conditions optimales de circulation, notamment en termes de sécurité.** »

— **Arthur Boix-Neveu**,
conseiller délégué en charge de la politique
et des aménagements cyclables

PLACES CAFFE ET MONGE : CONCILIER TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENTS

Les places Caffé et Monge occupent une position stratégique dans le centre-ville de Chambéry.

Concentrant de nombreux équipements publics, culturels et commerciaux, elles accueillent un flux important de piétons, cyclistes, automobilistes et usagers de transports en commun.

Pour répondre aux enjeux de sécurité, de confort et d'attractivité, Grand Chambéry a réalisé un aménagement global de cet espace public visant à mieux le partager et améliorer les conditions de déplacement pour tous les usagers.

Ainsi, l'aménagement cyclable transitoire du passage Charley a été repris et ses débouchés sur les deux places ont été repensés pour sécuriser les traversées sur les voies automobiles, mais aussi pour mieux répartir l'espace entre piétons et cyclistes.

Les trottoirs ont été élargis, les quais de bus ont été déplacés et aménagés aux normes d'accessibilité. Les abords des écoles ont été sécurisés avec la création d'un parvis et d'une placette.

Enfin, l'espace a été végétalisé, avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces.

« **Ces aménagements permettent un partage plus juste de l'espace public. En favorisant les mobilités douces et en apaisant la circulation, nous renforçons notre engagement à rendre la ville plus sereine, plus sûre et plus agréable à vivre pour toutes et tous.** »

— **Christophe Pierretton**,
vice-président en charge de la mobilité

GIRATOIRE GONRAT : SÉCURISER LES LIAISONS CYCLABLES SUR LES AXES STRUCTURANTS

Le giratoire Gonrat occupe une position stratégique dans le réseau routier local, en reliant plusieurs axes majeurs : la rue de Gonrat, l'avenue de Mérande ainsi que les avenues de Bassens Nord-Est et Sud-Ouest.

Fortement fréquenté, il est traversé quotidiennement par de nombreux véhicules, ce qui en fait un point sensible pour les cyclistes.

L'aménagement réalisé en début d'année a permis de garantir une continuité cyclable sécurisée sur l'ensemble des branches du giratoire, favorisant ainsi les déplacements à vélo en toute sérénité. La création de voies vertes sécurisées autour du giratoire, l'installation de plateaux surélevés et l'élargissement de l'îlot refuge à l'entrée de la voie rapide urbaine (VRU) permettent de modérer la vitesse des véhicules motorisés et renforcer la sécurité des traversées cyclistes et piétonnes.

AVENUE DU COMTE VERT : TESTER DES AMÉNAGEMENTS POUR S'ASSURER DE LEUR EFFICACITÉ

Sur l'avenue du Comte Vert, entrée de ville très fréquentée, Grand Chambéry a réalisé l'aménagement transitoire d'une piste cyclable bidirectionnelle.

Ouverte en septembre de cette année, l'Agglomération a tenu à vérifier l'efficacité et l'appropriation de cet aménagement par les habitants, commerçants et usagers du secteur. Tous sont invités à donner leurs avis, remarques ou suggestions sur le site internet de Grand Chambéry. Les informations ainsi collectées vont permettre à Grand Chambéry d'adapter l'aménagement pour répondre au mieux aux attentes de tous.



BOULEVARD HENRY BORDEAUX : UNE PISTE CYCLABLE SÉPARÉE DES VOITURES ET DES PIÉTONS

Toujours dans cette volonté d'offrir aux cyclistes la possibilité de circuler en toute sécurité dans l'agglomération, Grand Chambéry a réalisé une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard Henri Bordeaux. Cet aménagement s'inscrit dans le projet global de sécurisation et d'apaisement des circulations sur le secteur. En effet, avec le développement économique des deux entreprises, il devenait nécessaire de faciliter les entrées et sorties de leurs sites sur le boulevard, un axe très fréquenté.

Grand Chambéry, la Ville de Chambéry, Chambéry-Grand Lac Économie et le Département de la Savoie se sont associés pour créer un rond-point, nouvelle porte d'entrée de la zone d'activités, et une piste cyclable entre ce giratoire et la rue Charles et Patrice Buet au niveau de l'école primaire Saint-Jean Bosco. Cette piste, totalement séparée des circulations automobiles et piétonnes, permet ainsi à tous de se déplacer sereinement.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES RÈGLES ET DES CONSEILS POUR TOUS

Automobilistes, cyclistes, trottinettistes, piétons... Tous les usagers de l'espace public sont soumis au Code de la route, qui permet de concilier l'ensemble des modes de déplacement dans des espaces urbains ou ruraux. Chacun se doit de respecter ces règles, mais avant tout de respecter l'ensemble des usagers, notamment les plus fragiles : piétons, puis cyclistes.

Pour les automobilistes, il convient de ne pas s'arrêter sur les sas vélos aux feux rouges (qui permettent aux cyclistes de démarrer en toute sécurité), de dépasser les cyclistes avec un minimum de 1 mètre en agglomération et 1,50 mètre hors agglomération, d'adapter sa vitesse en fonction de la situation (zones 30, zones de rencontre, chaussées à voie centrale banalisée)...

Pour les cyclistes, il est nécessaire de respecter les cédez-le-passage, notamment lorsqu'ils bénéficient d'un panneau M12, de signaler un changement de direction en tendant le bras, de faire attention aux angles morts des véhicules, d'être équipé pour être bien vu (certains équipements, comme le gilet rétroréfléchissant, sont obligatoires !)... Il est également interdit de doubler par la droite, de rouler sur les trottoirs, de porter des écouteurs... et bien entendu, tout comme les automobilistes, de rouler après avoir consommé de l'alcool !

+ d'infos sur securite-routiere.gouv.fr



Le panneau M12 permet aux cyclistes de passer aux feux rouges, mais en respectant la priorité des autres usagers.



Bâtiment abritant le puits Pasteur dans les années 1960 : la façade est la même depuis 100 ans !

Eau

Patrimoine : le puits Pasteur a déjà 100 ans

Construit à partir de 1922 et mis en service en 1925, le puits Pasteur a été creusé afin de répondre au problème récurrent de l'alimentation en eau potable de la ville de Chambéry et de son agglomération, en pleine croissance démographique au début du 20^e siècle.

Élément discret au sein du quartier du Carré Curial, mais néanmoins intégré à un périmètre de protection immédiat et rapproché, le puits Pasteur accompagne depuis un siècle le développement économique et social de Chambéry.

À l'origine bâti et exploité par la Ville de Chambéry, il est désormais géré par Grand Chambéry, compétente en eau potable sur le territoire.

À sa création, le puits Pasteur alimentait un réservoir de 3 000 m³. Face à l'augmentation des besoins en eau potable de la population, il alimente désormais un réservoir principal de 12 000 m³ (soit quasiment 5 fois la piscine de Buisson Rond) servant lui-même à remplir des réservoirs secondaires. Plus de 29 000 foyers de Chambéry et des alentours sont ainsi alimentés quotidiennement en eau potable grâce au puits Pasteur.

Il est également utilisé en secours pour remplacer plusieurs sources en cas de sécheresse, principalement sur les communes de Saint-Baldoph et de Montagnole.

Derrière une façade inchangée depuis sa création, le puits Pasteur n'a cessé de s'adapter pour répondre aux besoins de la population : entretenu, modernisé, régulièrement mis aux normes, il a su faire face aux différents défis qui se sont présentés au fil des décennies.

Le puits Pasteur est encore aujourd'hui essentiel à la vie de l'agglomération chambérienne et fait l'objet d'un contrôle constant pour garantir son bon fonctionnement et une bonne qualité d'eau potable pour l'usage quotidien.

Chaque année, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le puits Pasteur ouvre exceptionnellement ses portes au public. C'est une chance de visiter ce lieu afin de comprendre de l'intérieur son rôle, son fonctionnement et son importance dans l'approvisionnement en eau potable.

+ DE **29 000**
FOYERS ALIMENTÉS
EN EAU POTABLE PAR LE
PUITS PASTEUR

Pour savoir
d'où vient l'eau
de votre robinet



grandchambery.fr

Numérique

Trompet', la nouvelle appli de vos sorties



Disponible depuis début mai 2025 sur iOS et Android, Trompet' est une nouvelle application mobile qui centralise l'ensemble des événements culturels, sportifs et de loisirs du territoire de Grand Chambéry.

En regroupant toutes ces manifestations dans une seule et même application, Trompet' offre au public un accès direct à l'information recherchée et facilite ainsi la communication d'activités de diverses natures (spectacles, compétitions sportives, visites, vide-greniers...) au plus grand nombre.

Pour les organisateurs, c'est un nouveau moyen de toucher un public plus large.

Et pour le public, c'est une façon rapide de répondre à la question « que se passe-t-il ces prochains jours près de chez moi ? », le tout à travers une interface simple, intuitive et accessible à tous.

Au cours de ces premiers mois de mise en service, les habitants de l'agglomération ont été invités à tester l'application.

Des ateliers d'expérience utilisateurs ont été organisés pour permettre à tous de contribuer activement à son évolution : retours d'expérience, suggestions d'améliorations, idées nouvelles...

Déjà plus de 9 800 personnes ont installé et utilisé l'application. Leurs retours utilisateurs ont d'ores et déjà permis d'améliorer la notion de recherche et de filtre par thèmes et par communes.

Le travail d'amélioration et de développement continue. Grand Chambéry, la Ville de Chambéry et l'entreprise

locale Lunabee Studio, les partenaires à l'origine de Trompet', ont fait le choix d'un modèle innovant, basé sur la transparence, la mutualisation et l'ouverture du code source, avec un développement basé sur la participation des utilisateurs.

Cet « open source », en cours de construction, permettra à terme à d'autres territoires français de s'emparer du modèle de l'application, entrant ainsi dans le commun numérique : une communauté d'utilisateurs gérant une ressource numérique pour l'enrichir à travers des règles de gouvernance conjointement élaborées et dont ils protègent le libre accès.

Trompet' a ainsi vocation à devenir l'application mobile qui centralise tous les événements de chaque territoire, l'objectif étant de vous accompagner partout en France pour découvrir les manifestations proches de vous.

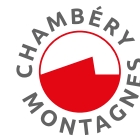
Téléchargez
l'application !



Un atelier utilisateurs en septembre 2025

Tourisme

Le tourisme du bien-vivre de Grand Chambéry plébiscité par les visiteurs



Une vaste enquête, menée par Grand Chambéry et l'Office de tourisme Grand Chambéry Alpes Tourisme entre mai 2024 et avril 2025, vient conforter la politique de l'Agglomération de développer un tourisme du bien-vivre, axé sur un développement touristique sobre, en harmonie avec les richesses naturelles, patrimoniales, historiques et culturelles du territoire tout en respectant femmes et hommes qui y vivent.

Près de 10 000 personnes ont répondu aux deux enquêtes portant sur la saison d'hiver et celle d'été, et les retours sont similaires pour les deux saisons.

Les habitants du territoire représentent la moitié de la fréquentation touristique de Grand Chambéry, l'autre moitié étant majoritairement du tourisme de proximité, les visiteurs venant principalement de Savoie. Ce sont des touristes fidèles, puisque 80 % des interrogés étaient déjà venus sur l'agglomération et comptent y revenir.

L'ensemble du territoire de Grand Chambéry est attractif, le cadre naturel et la proximité ville/montagnes étant, pour les visiteurs, les deux critères déterminants pour leur choix de séjour.

Tous recherchent avant tout le respect de l'environnement, le plein air, l'authenticité... ce tourisme du bien-vivre voulu par Grand Chambéry.

La diversité des activités pour tous et pour tous niveaux (sport, randonnée, culture, terroir...) est également très appréciée.

La destination Chambéry Montagnes a reçu la note de 8/10 de satisfaction, prouvant que la politique menée par Grand Chambéry correspond aux attentes.



En bref...

Restauration et sécurisation de la Leysse à La Motte-Servolex et Voglans

Après les travaux menés entre le pont des Allobroges et le pont de l'A41, Grand Chambéry, en partenariat avec Grand Lac et le Cisalib, va poursuivre ces aménagements de restauration et de sécurisation du cours d'eau entre le pont de l'A41 et le pont du Tremblay sur les communes de La Motte-Servolex et Voglans. Les travaux ont pour but de protéger la population et les biens contre une crue centennale de la Leysse. Ils concerneront le confortement et la mise aux normes des digues, la restauration écologique du lit et des berges, l'adaptation et la sécurisation des réseaux structurants, la reconstruction de la voie cyclable sur la rive droite. L'ensemble de ces travaux et des acquisitions foncières nécessaires a été évalué à environ 12 M€.



Le Conseil local de santé mentale de l'agglomération chambérienne

Afin de structurer une politique locale en matière de santé mentale, aujourd'hui reconnue comme un enjeu majeur de santé publique, Grand Chambéry et la Ville de Chambéry se sont engagées dans une dynamique commune à travers le Conseil local de santé mentale de l'agglomération chambérienne (CLSM). Il s'agit d'une démarche de concertation et de coordination des acteurs locaux de la santé mentale : structures institutionnelles et associatives de divers domaines, élus locaux, représentants de personnes concernées par des troubles psychiques, aidants... Une charta a été élaborée en concertation avec tous les acteurs pour donner au CLSM un cadre de fonctionnement et des objectifs clairs et partagés, garantissant une cohérence et une continuité dans l'action collective.

Déchets

Une nouvelle zone « donnez-prenez » expérimentée à la déchetterie de Bissy

Depuis plusieurs années, une zone « donnez-prenez » a été aménagée à la déchetterie du Châtelard. Le principe est simple : un espace réservé et bien identifié situé à l'entrée de la déchetterie permet à chacun de déposer ou de récupérer librement des objets en bon état. Attention toutefois, les objets ne sont pas contrôlés par Grand Chambéry, qui ne peut donc garantir leur état.

Face au succès de cette opération, Grand Chambéry a aménagé une seconde zone « donnez-prenez » à la déchetterie de Bissy. L'expérimentation, qui durera jusqu'à la fin de l'année, permettra d'effectuer des ajustements si nécessaire, et surtout de développer d'autres zones dans toutes les déchetteries du territoire.

Dans le même temps, la zone « donnez-prenez » du Châtelard a été améliorée pour mieux protéger les objets et vêtements des intempéries. Elle est désormais mieux séparée de la zone des déchets à recycler, l'organisation de la déchetterie gagnant en lisibilité et en sécurité.

Grâce à ces espaces, Grand Chambéry compte multiplier par 15 la quantité d'objets réemployés, passant de 30 tonnes aujourd'hui à 450 tonnes d'ici 3 à 5 ans ! Cette démarche vise à préserver les ressources naturelles, réduire l'impact environnemental lié à la fabrication et au transport des produits, et maîtriser les coûts de gestion des déchets pour la collectivité.



Eau

Un nouveau contrat eau-climat 2025-2028

Depuis plus de 20 ans, le bassin versant du lac du Bourget fait l'objet de contrats successifs avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, incluant depuis plusieurs années tout le territoire de Grand Chambéry.

Un nouveau contrat pour la période 2025-2028, porté par le Cisalib (syndicat mixte agissant à l'échelle du bassin versant du lac du Bourget sur les grands sujets liés à l'eau et aux milieux aquatiques), a été construit et rédigé en étroite collaboration avec Grand Chambéry et Grand Lac.

Avec ce nouveau contrat, signé avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Grand Chambéry s'engage à réaliser ces prochaines années différentes opérations visant à garantir un bon état des milieux aquatiques du territoire et de l'adapter au changement climatique (restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides, réduire les prélèvements d'eau, réutiliser les eaux usées...). En contrepartie, l'Agence de l'eau participera au financement de ces actions.

Durant toute la durée du contrat, le montant global d'investissement de Grand Chambéry s'établit à près de 29 M€ pour un montant d'aide estimé à 9 M€, soit 30 %.



à La LOUPE

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Tous engagés pour un territoire en transition !

Face au dérèglement climatique, dont les impacts se font de plus en plus ressentir, il est nécessaire d'agir collectivement pour atténuer ses effets et renforcer notre capacité à nous adapter à ses conséquences.



Le constat d'un changement climatique sans équivoque, nécessitant des actions immédiates



« Cirq'constance de demain » par la Cie des jeunes circassiens de Chartreuse : spectacle proposé gratuitement dans le cadre de la concertation sur le Plan climat le 21 octobre 2025 à La Motte-Servolex

Le territoire des Alpes enregistre des augmentations des températures parmi les plus élevées à l'échelle nationale, et même mondiale. Avec + 2,6°C de température annuelle moyenne en 60 ans, le territoire de Grand Chambéry est l'un des plus exposés aux effets du réchauffement climatique.

Cette évolution impose d'agir sans tarder pour limiter ses effets et adapter le territoire aux conditions météorologiques actuelles et futures.

La protection des ressources naturelles, en particulier l'eau et les forêts, joue un rôle central dans cette stratégie. Il s'agit de concilier cette préservation avec les besoins fondamentaux du territoire : logement, accès à l'eau potable, alimentation, activités économiques et touristiques adaptées aux nouveaux contextes climatiques.

En tant que coordinatrice de la transition écologique sur son territoire, Grand Chambéry élabore et met en œuvre le Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce document décline localement les réglementations nationales et européennes en faveur du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air. Mais il est avant tout une feuille de route locale apportant à tous les acteurs du territoire des actions concrètes et adaptées à mener pour réussir cette transition.

Pour pouvoir assurer une continuité avec le PCAET 2020-2025, Grand Chambéry a initié dès 2024 l'élaboration de son PCAET 2026-2031.

Les objectifs définis sont ambitieux : réduire de 45 % les émissions de gaz à effet de serre, de 22% les oxydes d'azote, de 9 % les particules fines... diminuer de 30 % la consommation d'énergie, multiplier par 2,5 la production d'énergies renouvelables.

« La lutte contre le dérèglement climatique est un enjeu de société qui nous concerne toutes et tous. Ses conséquences impactent encore plus fortement les plus vulnérables. Nous agissons pour une transition juste, qui ne laisse personne de côté. »

— **Thierry Repentin,**
président de Grand Chambéry

Un principe prioritaire : aménager en intégrant la trajectoire de réchauffement climatique dans tous les projets

Autour de ce principe prioritaire, l'ensemble des acteurs du PCAET s'accorde sur des principes fondamentaux qui ont guidé l'élaboration d'un plan d'actions concrètes :

- atténuer davantage le changement climatique,
- adapter le territoire aux conditions climatiques actuelles et futures,
- concilier l'épanouissement de la population et la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles,
- réduire l'exposition de la population et du territoire aux aléas climatiques et aux pollutions propres à notre région.



Face aux défis que nous devons tous relever collectivement, un PCAET ne peut s'élaborer sans une dynamique collaborative et concertée réunissant tous les acteurs du territoire : collectivités, monde économique et associatif... mais surtout l'ensemble des citoyens.



— **Luc Berthoud,**
vice-président en charge de la transition
écologique et du développement durable

Une participation partenariale et citoyenne forte et constructive

UN PROJET PARTAGÉ ET CONSTRUIT AVEC LES HABITANTS

Le Plan climat (résumé dans les pages suivantes), élaboré par le comité de pilotage, a été soumis à consultation du public en octobre. Les retours démontrent que le plan d'actions proposé correspond aux préoccupations exprimées par les participants.

En effet, ils étaient invités à choisir, parmi les actions proposées, lesquelles leur semblaient prioritaires. Les réponses s'équilibrent au sein des 4 axes thématiques du Plan climat : 28 % pour « mieux protéger et valoriser les ressources » et pour « mieux se déplacer », 24 % pour « mieux occuper le bâti et la ville » et 20 % pour « mieux produire et mieux consommer ».

Dans le détail, les projets qui ont été les plus souhaités par les participants sont :

- limiter les déplacements individuels en voiture en favorisant mobilités et transports durables ;
- adapter les aménagements aux évolutions climatiques et au risque de rareté foncière ;
- protéger la ressource en eau et la biodiversité, renaturer l'espace.

Toutes les contributions recueillies viendront consolider le 5^e axe, « Plus engagés », qui sera le liant du plan d'actions, condition de réussite du PCAET.

LA CONCERTATION EN CHIFFRES

- | Du 1^{er} octobre au 3 novembre 2025
- | Un formulaire en ligne avec 7 questions ouvertes
- | 59 contributions
- | 3 spectacles gratuits, avec des séances réservées à des scolaires et résidents en EHPAD
- | + de 350 spectateurs



Toutes les actions sont indispensables ! Prises isolément, elles perdent de leur pouvoir d'agir. Elles doivent être considérées comme un ensemble cohérent pour répondre à un problème systémique.



— **Nicolas,**
habitant de Grand Chambéry,
contributeur de la consultation publique

UN COMITÉ DE PILOTAGE AU TRAVAIL DEPUIS 2024

Pour élaborer son PCAET pour la période 2026-2031, Grand Chambéry s'est entourée, en plus des partenaires officiels (Ademe, DREAL, DDT, Région) de tous les acteurs locaux directement concernés par ce Plan climat : collectivités et établissements publics, bailleurs sociaux, entreprises, distributeurs d'énergie et gestionnaires de réseaux, associations.

Regroupés au sein d'un comité de pilotage, ils se sont réunis à plusieurs reprises depuis mars 2024, avec une

très forte participation. Cette remarquable implication a mis en évidence la volonté commune d'agir sur les évolutions climatiques du territoire, leurs impacts sur les habitants et les activités, les retours d'expériences. Ainsi, l'animation du PCAET a permis de monter collectivement en compétences (notamment sur l'adaptation au changement climatique), d'améliorer les prises de décisions et de réaliser le plan d'actions.

Un plan d'actions variées et concrètes définies autour de 5 axes majeurs

Le Plan climat air énergie territorial 2026-2031 comporte 4 axes à partir desquels vont se décliner de multiples actions, certaines pilotées par Grand Chambéry, d'autres pouvant être mises en œuvre par les différents acteurs du PCAET.

Le 5^e axe, « Plus engagés », porte des mesures d'accompagnement au changement de comportement, à la sensibilisation, la communication, la gouvernance pour l'adaptation du territoire... et cela pour garantir la mobilisation de tous pour atteindre les objectifs.

Si des actions sont à imaginer ou mettre en œuvre, d'autres sont d'ores et déjà mises en place par Grand Chambéry et par des acteurs locaux. Il s'agit donc de les amplifier pour pouvoir atteindre les objectifs du nouveau Plan climat air énergie territorial.

AXE 1 : MIEUX SE DÉPLACER

Il s'agit d'accompagner le changement de comportement de chacun pour limiter les déplacements individuels en voiture au profit des mobilités durables.

Grand Chambéry a un rôle majeur à jouer pour **limiter les déplacements individuels en voiture**, notamment en amplifiant le covoiturage, l'autopartage, la pratique de la marche ou du vélo.

Ces actions seront accompagnées d'une politique de stationnement ambitieuse et concertée entre les communes, mais aussi de l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux connectés.



NICOLAS CHATON,
conseiller entreprises et territoires à la CMA de la Savoie
La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie permet à des artisans du bassin chambérien de tester gratuitement un vélo cargo à assistance électrique pour leurs déplacements professionnels. Une initiative soutenue par l'Ademe qui allie mobilité durable et soutien concret aux entreprises locales.

Pour **favoriser les mobilités et le transport durables**, outre le développement des sites propres pour les transports en commun et les cycles, il s'agit de renforcer l'offre ferroviaire pour les voyageurs et le fret, en prenant en compte la logistique nécessaire pour effectuer les derniers kilomètres entre gare et destination.

L'usage des véhicules roulant au biogaz va être encouragé, en lien avec la production locale de biométhane comme par exemple avec le traitement des boues issues de l'usine de dépollution des eaux usées.

Enfin, pour que toutes ces actions soient efficaces, il faut **accompagner le changement de mobilités**.

L'Agglomération va ainsi mobiliser et soutenir la

population et les employeurs, mais aussi développer les mobilités touristiques plus durables et renforcer les solutions spécifiques pour les publics précaires et éloignés.

Des solutions existent déjà : aide pour la mise en place de Plans de mobilité employeur, Lignes Montagne, Flexi Pro...

AXE 2 : MIEUX PRODUIRE ET MIEUX CONSOMMER

Pour garantir un mix énergétique local, il convient de **concrétiser le potentiel des énergies renouvelables** du territoire, notamment en mobilisant tous les acteurs pour amplifier leur production. Développer l'autoconsommation, notamment pour le solaire, développer la production et la consommation locales de biométhane, déployer les réseaux de chaleur... Les projets sont vastes et prometteurs !

En termes de production, l'agriculture a également un rôle à jouer dans la transition écologique du territoire. Pour cela il faut **favoriser la résilience et l'autonomie de notre système agricole**.

Il faut agir à tous les niveaux : préserver les terres pour une production agricole locale, notamment à travers une stratégie foncière ambitieuse et un accompagnement dans la transmission ou l'installation de fermes, tout en garantissant l'approvisionnement en eau.

Dans le même temps, l'agriculture locale, qu'elle soit de culture ou d'élevage, doit s'adapter aux changements climatiques, notamment sur la question de partage de l'eau ou sur sa production plus durable.

Enfin, cette politique agricole doit être accompagnée d'une stratégie alimentaire dans la consommation en privilégiant cette production locale.

De manière plus générale, **pour permettre une consommation responsable, il faut développer une économie locale durable**.

Les projets sont, là, très vastes : soutenir les achats locaux et de qualité dans tous les domaines, favoriser l'économie circulaire, offrir un tourisme durable en toutes saisons, notamment avec la transition et la diversification des stations de ski...



OLIVIER VIRY,
directeur des Triandines
L'association Les Triandines, c'est 40 salariés en insertion accompagnés dans l'année, 40 tonnes de légumes produits pour 380 familles de la région chambérienne et 10 tonnes pour la cuisine centrale de La Motte-Servolex. Nous sommes aussi acteurs de l'éco-pôle alimentaire pour accélérer la transition écologique et alimentaire du territoire.



AXE 3 : MIEUX OCCUPER LE BÂTI ET LA VILLE

Que ce soit pour y habiter ou pour y travailler, la **rénovation énergétique des bâtiments** est indispensable pour garantir un confort en hiver comme en été. Cette politique de rénovation énergétique, déjà engagée depuis plusieurs années par Grand Chambéry, va être intensifiée et encouragée.

La performance énergétique est également mise en avant. Pour inciter au remplacement des appareils de chauffage peu performants ou polluants (chaudières au fioul, cheminées, vieux poêles...), Grand Chambéry a mis en place un bonus air-bois « #balancetonpoêle » qui permet, chaque année, le changement d'environ 120 appareils de chauffage peu performants par de nouveaux poêles moins polluants. L'Agglomération veille également à sensibiliser au bon usage et à l'entretien des appareils récents.

Et, pour une politique de rénovation encore plus vertueuse, les **isolants biosourcés** doivent être davantage utilisés, notamment en développant les filières locales de matériaux biosourcés et en augmentant le soutien à l'utilisation de ces matériaux.

Au-delà des actions de rénovation, il est nécessaire d'**adapter l'habitat et l'aménagement du territoire aux évolutions climatiques**. Pour cela, il faut optimiser l'utilisation des logements ou diversifier les usages des bâtiments publics pour limiter les extensions urbaines. Il faut également adapter la façon de construire ou de rénover aux nouveaux enjeux, notamment en développant des solutions passives de rafraîchissement des bâtiments, en créant des parcours fraîcheur à l'échelle de l'habitat et de l'espace public...



ANNE-MARIE CAILLE,
responsable maîtrise d'ouvrage à
Cristal Habitat

Cristal Habitat a souhaité, pour la réhabilitation du quartier du Piochet, utiliser une méthode innovante : les façades en ossature bois pré-fabriquée en usine. Cette méthode, beaucoup plus rapide à poser que l'isolation par l'extérieur classique, a permis de diminuer les surfaces vitrées et donc de diminuer les apports solaires en été, pour un meilleur confort des locataires.

AXE 4 : MIEUX PROTÉGER ET VALORISER LES RESSOURCES

Grand Chambéry est en première ligne pour **protéger la ressource en eau**, tant dans son utilisation que dans sa préservation. L'Agglomération s'emploie à améliorer la distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire pour garantir une bonne alimentation au quotidien sans perte inutile.

Mais, au-delà, il s'agit de préserver la ressource en eau de manière générale, notamment en menant une stratégie de désimperméabilisation du territoire pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, en optimisant l'utilisation de l'eau à usage agricole ou encore en développant l'utilisation des eaux d'assainissement recyclées pour l'industrie ou l'agriculture.

Pour **préserver la biodiversité et renaturer l'espace**, plusieurs leviers existent, comme maintenir les milieux propices à la biodiversité, protéger les réservoirs et continuités écologiques, accélérer la restauration des zones humides, ou encore augmenter et valoriser le compostage des biodéchets pour nourrir les sols.

La forêt, plus spécifiquement, doit être protégée et valorisée, que ce soit en étudiant et surveillant sa vulnérabilité sur le territoire, en mettant en valeur tous les services qu'elle offre (biodiversité, usage touristique, protection des nappes phréatiques, piégeage carbone...). Pour optimiser l'exploitation forestière, il est également nécessaire de favoriser l'exploitation et l'utilisation du bois scolyté : un bois malade à cause d'un champignon qui s'est propagé avec le réchauffement climatique.



ÉMELINE MAUDUIT,
cheffe de projets au Pôle
excellence bois Pays de Savoie

Nos forêts souffrent du changement climatique, les scolytes de l'épicéa en sont un symptôme. Au Pôle excellence bois, centre de ressources et de services destinés aux entreprises et acteurs de la filière forêt-bois, nous œuvrons pour valoriser le bois local, structurer la filière forêt-bois et ainsi faire du bois un allié pour stocker le carbone.

Enfin, protéger les ressources, c'est aussi **protéger la population** : réduire à la source les polluants émergents, traiter les rejets, réduire l'exposition des populations... Il faut également développer une culture du risque vis-à-vis des risques naturels, ou encore accompagner spécifiquement les publics précaires dans la transition écologique.

AXE 5 « PLUS ENGAGÉS » FINALISÉ

Cet axe, le liant du plan d'actions, a vocation à permettre l'appropriation du Plan climat par les partenaires et les habitants. Il est soumis au vote du conseil communautaire du 18 décembre.

Il propose 3 actions déclinées en projets : accompagner le changement de comportement de la population et des acteurs du territoire (former, sensibiliser, responsabiliser,

fédérer...), garantir un engagement des partenaires du PCAET (animer les acteurs, spécifiquement les entreprises, renforcer l'exemplarité...) et adapter le territoire au changement climatique (réaliser un diagnostic de vulnérabilité et un plan d'adaptation, développer une culture des risques naturels, concerter davantage...).



UNE QUESTION

Leurs réponses

Comment aider les personnes aux parcours souvent fragiles ou éloignées de l'emploi à entrer dans le monde du travail ? Grand Chambéry a mis en œuvre un dispositif d'accompagnement de ces publics en difficulté : le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE). Cette action permet aux personnes accompagnées de construire un parcours sur mesure pour trouver ou retrouver un métier.



Franck Morat,
vice-président en charge de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain

« Depuis le début des années 2000, Grand Chambéry a fait le choix de s'investir et d'accompagner l'insertion professionnelle de ses habitants les plus éloignés de l'emploi, en mettant en œuvre le dispositif du PLIE avec le soutien du Fonds social européen. En complémentarité avec les acteurs du Réseau pour l'emploi (France Travail, Mission locale jeunes et Cap emploi), ce dispositif permet un soutien des personnes dans la durée tout en travaillant en proximité avec les entreprises locales.

Malgré un taux de chômage faible actuellement en Savoie (5,5 %), de nombreuses personnes se retrouvent privées d'emploi du fait de difficultés liées à la maîtrise du français, à la mobilité pour se rendre au travail ou bien encore à l'accès au numérique. Les équipes du PLIE travaillent ainsi au plus près des habitants de l'agglomération, notamment sur les Hauts-de-Chambéry et au Biollay, au sein des espaces ressources Déclic, mais également dans les Bauges. C'est cette proximité à la fois au public mais aussi aux entreprises qui fait la force de ce dispositif. »



François Bocquin,
chef de projet emploi, insertion, économie sociale et solidaire à Grand Chambéry

« Le dispositif du PLIE permet de faire du « sur mesure » dans l'accompagnement au retour à l'emploi durable. Ainsi, chaque personne qui intègre le dispositif bénéficie d'un suivi très régulier avec son référent, ce qui lui permet de travailler efficacement et sereinement son projet professionnel.

Pendant son parcours au PLIE, le participant se voit proposer un certain nombre d'actions, dont des formations au numérique ou au français, qui vont permettre de

travailler en petit groupe sur ces difficultés. Le lien avec le monde du travail est également au cœur du dispositif. Une chargée de relation entreprise accompagne les personnes au travers d'actions ciblées et innovantes pour permettre une rencontre directe avec les employeurs. Cela permet de créer la relation en-dehors du cadre formel d'une candidature, et permet de faire « un pas de côté » de part et d'autre.

Au PLIE, nous pensons que toutes les personnes ont des compétences à apporter aux entreprises. »



Alix Heyraud,
chargée d'insertion socioprofessionnelle à la conserverie J'aime Boc'oh à Cognin

« Le PLIE est un dispositif vraiment pertinent pour les personnes présentant des difficultés importantes pour trouver un emploi, que ce soit en raison de freins liés à la mobilité, à l'accès au numérique... ou de situations personnelles complexes. L'accompagnement y est global, individuel et renforcé, avec une analyse détaillée de la situation de la personne et de son parcours, la construction d'objectifs réalistes en accord avec ses attentes et ses compétences ainsi qu'un suivi vers et dans l'emploi.

Lorsque je reçois des candidatures de personnes prescrites et accompagnées par le PLIE, je sais qu'il y a déjà eu une réflexion approfondie en amont entre la personne et son référent de parcours, et cela permet de démarrer un contrat d'insertion sur de bonnes bases. En tant que chargée

d'insertion socioprofessionnelle au sein de J'aime Boc'oh, le PLIE est un partenaire de confiance avec qui travailler. Lorsqu'une personne accompagnée commence un contrat d'insertion au sein de notre structure, des entretiens tripartites réguliers sont organisés afin de faire le point et allier nos forces pour avancer dans le projet professionnel. C'est un vrai travail d'équipe qui se crée entre le salarié, son référent PLIE et moi-même pour trouver des solutions et construire un projet professionnel réaliste et durable. »





La forêt, un espace fragile et pourtant essentiel au territoire

La forêt est un atout majeur de Grand Chambéry aux multiples fonctions : couvrant plus de la moitié du territoire, elle est une véritable ressource à la fois environnementale, économique et de loisirs. Mais elle est également fragile, très sensible au changement climatique. Il est donc indispensable de la préserver à travers une gestion durable et adaptée aux enjeux climatiques. C'est d'ailleurs un élément inscrit dans le nouveau Plan climat air énergie territorial de Grand Chambéry.



SANDRA FERRARI

Vice-présidente en charge de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité

Grand Chambéry met en œuvre depuis de nombreuses années sa charte forestière de territoire, véritable feuille de route de l'action de la collectivité sur les sujets forestiers.

Cette charte forestière permet de réunir les différents acteurs de la forêt et de la filière bois autour d'actions concrètes.

Les principaux axes de travail visent à privilégier l'utilisation du bois dans la construction et la rénovation, à soutenir la structuration d'une filière bois-énergie locale.

Il s'agit aussi d'accompagner l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique, en particulier le risque incendie, de mieux communiquer et sensibiliser sur la forêt et ses fonctions, auprès des scolaires et du grand public, et de travailler à l'amélioration de la structure du foncier forestier.



RAPHAËL SOLIVERES

Responsable d'unité territoriale de Chambéry à l'Office national des forêts

L'Homme a besoin de la forêt, il l'a donc depuis toujours utilisée pour qu'elle réponde à ses besoins : se nourrir, chasser, faire des charpentes, du bois de chauffage... Puis, au 19^e siècle, avec la Restauration des terrains en montagne, opération de stabilisation et de restauration des sols de pentes, la forêt nous a protégés contre les avalanches et l'érosion !

Aujourd'hui, la forêt est aussi à la fois puits de carbone, refuge de biodiversité, espace utilisé pour le sport, îlot de fraîcheur...

Alors que le climat se dérègle et que le risque incendie augmente, nous avons donc plus que jamais besoin d'elle et de tous les services qu'elle nous rend.

En cela, l'Office national des forêts œuvre au quotidien à sa préservation pour que les générations futures en bénéficient toujours, c'est même sa raison d'« hêtre » !



ÉRIC CHEVRIÈRE

Président du Groupement des sylviculteurs des Bauges Savoie

Les petits propriétaires forestiers privés, parfois démunis pour gérer correctement leur forêt, s'organisent en Groupement de sylviculteurs, comme dans les Bauges (le GSB.S).

Cette mutualisation offre aux propriétaires forestiers des garanties financières et apporte le soutien d'infrastructures professionnelles.

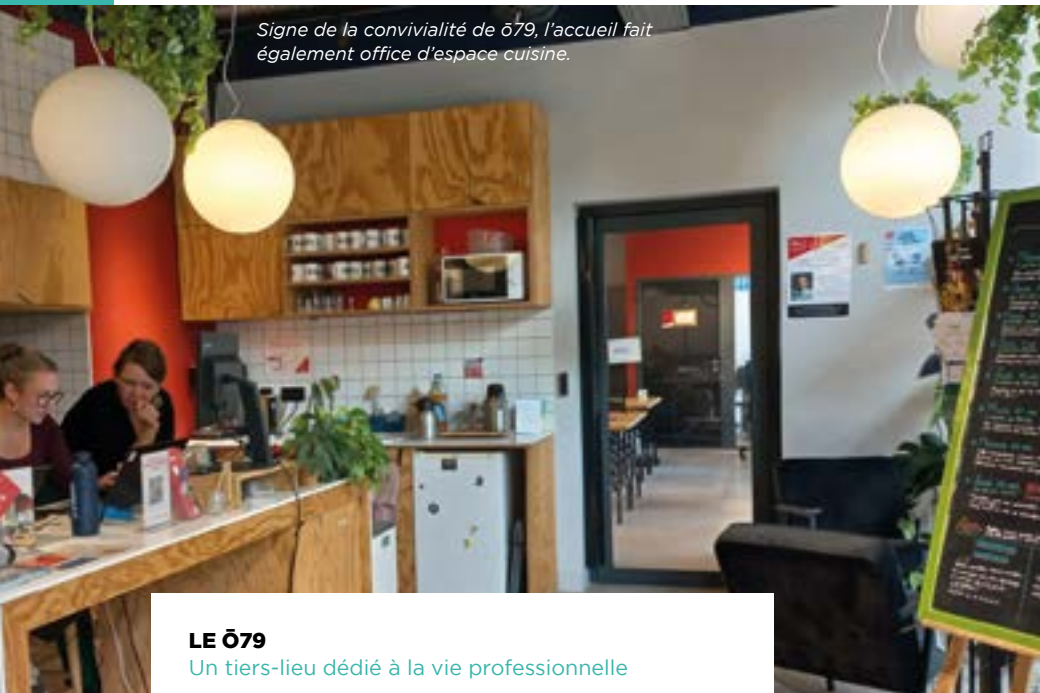
Ainsi, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, le parc naturel régional des Bauges et la coopérative COFORET nous apportent leurs connaissances et compétences sur l'adaptation des techniques sylvicoles liées au changement climatique.

Le GSB.S nous permet d'être mieux formés sur la santé, la sécurité incendie, la responsabilité civile, mais aussi sur les multifonctionnalités des forêts. Il contribue ainsi à créer, autour de la forêt, un espace civique en lien avec la sylviculture.



ILS AGISSENT

Grand Chambéry est un territoire attractif, notamment pour des personnes cherchant une meilleure qualité de vie, tant personnelle que professionnelle. Des structures contribuent à cette attractivité en accueillant et en intégrant des nouveaux arrivants dans une philosophie d'écoute, d'échanges et de bienveillance. Le tiers-lieu 079 fait partie de ces lieux offrant un dynamisme économique et social à l'agglomération.



Signe de la convivialité de 079, l'accueil fait également office d'espace cuisine.

LE 079

Un tiers-lieu dédié à la vie professionnelle

Pour un autre rapport au travail

Né en 2019 dans le cadre du renouveau du quartier de la gare, le 079 est le fruit d'un projet collectif porté par la Ville de Chambéry, Grand Chambéry, Chambéry-Grand Lac Économie, la Mission Locale et d'autres partenaires engagés.

Ce tiers-lieu, dédié à l'entrepreneuriat, la jeunesse, l'innovation sociale et le numérique, est avant tout un espace de sociabilité qui permet de se rencontrer, se réunir et échanger. Il permet également de partager ressources, compétences et savoirs.

Dans ses 700 m² en cœur de ville, il accueille pour quelques heures, plusieurs semaines ou à plein temps, des personnes cherchant un lieu proposant des espaces de confort pour le travail. En effet, tout a été pensé pour accueillir les membres dans les meilleures conditions

de travail en proposant des espaces pour tous les besoins : deux open-space dont un réservé au calme, des bureaux privatifs, des salles de réunion, et même des cabines téléphoniques permettant de faire des visioconférences en toute confidentialité. Les espaces de détente sont l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les autres membres.

La Mission locale accueille régulièrement des jeunes dans le lieu, créant ainsi des liens avec des professionnels de tous horizons.

Mais ce qui fait la force même du lieu, c'est l'esprit de convivialité et de bienveillance, de communauté qui y règne au quotidien. Comme se plaît à dire Rose Guinard, la directrice du lieu, « *on y est comme à la maison, on s'y sent tous comme dans une colocation plus qu'un*

simple lieu de coworking ».

Tous les membres de 079 partagent une même culture d'accueil et d'intégration forte, qui séduit les nouveaux arrivants sur le territoire. Cet esprit de communauté se concrétise notamment par l'organisation, tous les mois, d'une dizaine d'événements : professionnels, sur des sujets sociétaux, mais aussi de temps conviviaux. Un trombinoscope des membres actuels est affiché à l'accueil, incarnant ce concept de communauté chère aux membres.

Le succès de 079 est tel que les membres ne veulent pas partir.

L'association souhaite pouvoir étendre ce modèle dans l'agglomération pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants cherchant une qualité de vie professionnelle et personnelle.

+ d'infos sur : 079.fr


DAMIEN

Membre de 079

Un lieu d'intégration avant tout

Damien, graphiste depuis 20 ans à Paris, a souhaité changer de vie et se rapprocher de ce qu'il aime avant tout, la nature et la montagne. Il comptait ainsi pouvoir s'adonner plus facilement à ses passions, notamment la randonnée et l'escalade.

C'est en cherchant sur internet un lieu de coworking pouvant lui offrir un espace de travail calme et convivial qu'il a découvert le 079. Tout de suite intégré au groupe, il n'a pas voulu quitter le lieu et y occupe un bureau fixe.

« Le 079 m'a non seulement offert un très bon accueil, mais j'y ai également trouvé un bon réseautage pour découvrir Chambéry et ses alentours. J'ai été si bien intégré que j'ai eu envie de partager mes passions avec les autres ».

Pour lui, l'autre intérêt du lieu est la grande diversité des profils professionnels, qui permet des échanges et des collaborations enrichissantes avec des personnes avec qui il est en relation de confiance.

Et l'accueil de jeunes lui a permis de rencontrer une graphiste qu'il a prise sous son aile. Il lui transmet ses connaissances, lui donne des projets à réaliser pour qu'elle puisse se constituer un book.

SÉPHORA

Jeune bénéficiant de l'accompagnement de la Mission locale

Un lieu convivial et interconnecté

Séphora a connu le 079 juste après le Covid. Elle avait remarqué le lieu en passant régulièrement devant pour prendre son bus et, cherchant un stage en audiovisuel pour ses études, elle y a apporté une lettre de motivation. L'équipe du 079 l'a prise en stage.

« Le 079 est un lieu convivial et interconnecté. On y rencontre des personnes de milieux différents, on découvre des métiers divers... Arriver dans ce lieu après des mois de confinement a été très bénéfique ».

Séphora a découvert la Mission locale pendant son stage. Ayant comme projet de faire un séjour à l'étranger, c'est tout naturellement qu'elle est allée s'y renseigner. « Les conseillères de la Mission locale m'ont été d'une aide précieuse pour me permettre de concrétiser ce projet, grâce à elles je vais bientôt partir en Italie, près de Venise, pour faire un stage de 3 semaines dans la mode. Elles sont très à l'écoute, elles m'ont guidée et accompagnée à chaque étape de ma recherche ».



zoom sur...

une commune de Grand Chambéry



Verel-Pragondran : la nature à votre porte

La commune de Verel-Pragondran est située sur les hauteurs de la cluse de Chambéry, aux portes du parc naturel régional du massif des Bauges. Petite commune entre ville et montagne, elle constitue un lieu de vie très agréable pour ses habitants, mais est aussi accueillante aux nombreux promeneurs, randonneurs et tous autres amateurs de nature.

D'une superficie de 6,53 km², son altitude varie de 430 à 1 500 m. Les habitations sont regroupées dans deux hameaux d'où partent des chemins de randonnée. Les autres habitations sont situées le long de cette route départementale.

Au début du 19^e siècle, Verel-Pragondran faisait partie des communes les plus démunies de Savoie. Les productions agricoles étaient rares, la majorité des habitants étaient des agriculteurs qui vivaient du produit de leur terre. Le village était isolé en raison de sa situation géographique et du mauvais état de la route et des chemins. Cette situation persista jusqu'à la Seconde guerre mondiale. En 1968, la commune était la moins peuplée du canton.

Dans les dernières décennies du 20^e siècle, la situation s'est grandement améliorée : l'arrivée de l'électricité et de l'eau dans tous les foyers, l'aménagement de la route, son déneigement régulier, le prix abordable du terrain, la proximité de Chambéry ont attiré de nombreux citadins.

Cet exode a profondément modifié la sociologie de la population.

En 1968, la population était de 100 habitants. Depuis, elle n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui, composée majoritairement de citadins attirés par la quiétude et l'ensoleillement du village, elle dépasse les 640 habitants.

Bien que la commune ne dispose pas des services de base (école, commerce...), sa proximité immédiate avec Chambéry permet à tous les habitants de disposer de l'essentiel à portée immédiate.

De part sa situation géographique privilégiée, dans le parc naturel du massif des Bauges et à l'entrée de la cluse de Chambéry, Verel-Pragondran constitue ainsi un lieu de vie très agréable pour ses habitants, mais est aussi accueillante aux nombreux promeneurs, randonneurs, parapentistes, amateurs de nature, qui viennent profiter de la vue sur la vallée et les montagnes environnantes !



BONS PLANS

Et encore plus sur [grandchambery.fr](https://www.grandchambery.fr)     

Cet hiver, skiez malin avec Synchro mobilités !

Envie de profiter des pistes de ski aux Aillons-Margériaz ou à La Féclaz dans les Bauges sans stress ? Allez-y en transports en commun ou en covoiturage ! Ainsi, vous évitez embouteillages et parkings saturés...

En transports en commun, les **Lignes Montagne** vous emmènent en car : la ligne 40 pour La Féclaz, la ligne 41 aux Aillons-Margériaz 1400.

Ces lignes partent et reviennent à la gare routière de Chambéry, en passant notamment par le pôle multimodal de La Trousse et Saint-Jean d'Arvey.

La tarification est identique à celle du réseau Synchro mobilités : à partir d'1,20 € par trajet ou avec un abonnement.

Les stations mettent à disposition des usagers des consignes pour laisser leurs affaires personnelles.

La ligne 40 propose 3 allers-retours par jour en semaine, 6 les week-ends et pendant les vacances scolaires, la réservation est obligatoire pour les groupes de 10 à 20 personnes. Un nouvel arrêt au centre nordique éducatif et sportif de La Féclaz permet de profiter plus facilement des services de la salle hors-sac (casiers, vestiaires, toilettes...).

La ligne 41 propose un aller-retour par jour, la réservation est obligatoire.

Attention, les groupes de plus de 20 personnes ne sont pas acceptés dans les Lignes Montagne.

UN SERVICE DE NAVETTES GRATUIT ENTRE LES AILLONS-MARGÉRIAZ 1000 ET LES AILLONS-MARGÉRIAZ 1400

Pour faciliter l'accès à la station des Aillons-Margériaz 1400, la station de ski propose un service de navette gratuit :

- du 20 décembre 2025 au 8 mars 2026
- 12 rotations par jour pendant les vacances scolaires (toutes zones confondues)
- 4 rotations par jour le reste de la saison

Et pour voyager encore plus librement, testez le **covoiturage spontané**, un concept simple et efficace !

Les lignes de covoiturage de Synchro mobilités reposent sur un réseau d'arrêts équipés de panneaux directionnels lumineux. Ces bornes permettent aux passagers de signaler leur destination parmi 6 propositions ; celle-ci s'affiche ensuite sur le panneau. Les automobilistes empruntant l'itinéraire peuvent alors s'arrêter pour prendre des passagers en toute simplicité. Des arrêts sans panneaux lumineux complètent le dispositif, le passager fait alors signe au conducteur.

Que vous soyez conducteur ou passager, ce dispositif est sans réservation, gratuit et accessible à tous.

Vous pouvez aussi rejoindre la communauté d'utilisateurs en vous inscrivant au dispositif. Vous recevez alors une carte « Covoiturage spontané » pour vous faire reconnaître, ainsi qu'un autocollant à apposer sur votre véhicule. Vous recevez également les actualités du dispositif en avant-première et une carte Ourà avec 6 trajets de bus offerts !

Tous les détails sur : synchro.grandchambery.fr





INFOS PRATIQUES

Journal non reçu ?

Même si vous avez apposé un autocollant « Stop pub » sur votre boîte aux lettres, vous devez recevoir ce magazine. Il est distribué 5 fois par an. Si vous ne l'avez pas reçu :

- 1) Assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté.
- 2) Si ce n'est pas le cas, signalez-le-nous sur : simplici.grandchambery.fr

Contacteur le service de l'eau

Fuite d'eau, problème de débit ? Signalez-nous les incidents que vous constatez.

Accueil de Chambéry : 04 79 96 86 70

Antenne des Bauges : 04 79 54 53 56

Permanences numériques

Grand Chambéry propose des permanences avec ou sans rendez-vous pour accompagner gratuitement les personnes dans leur apprentissage des outils numériques sur tout le territoire. Retrouvez le planning sur : grandchambery.fr

Horaires et fermetures des piscines et de la patinoire pendant les vacances de Noël

Piscine de Buisson Rond

Fermetures :

- du lundi 29 décembre au dimanche 4 janvier

- jeudi 25 décembre

Ouverture du samedi 20 au dimanche 28 déc.

Lundi, mardi, vendredi : 10h-19h30

Mercredi : 9h-13h

Samedi : 10h-18h

Dimanche : 9h-17h

Piscine aquatique du Stade

Fermetures :

- du lundi 15 au dimanche 28 décembre (maintenance technique)

- jeudi 1^{er} janvier

Ouverture du lundi 29 déc. au dimanche 4 janv.

Lundi, mardi, vendredi : 10h-19h30

Mercredi : 9h-13h

Samedi : 10h-18h

Dimanche : 9h-17h

Patinoire de Buisson Rond

Fermetures :

- jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier

Du samedi 20 déc. au dimanche 4 janv.

Lundi : 14h30-18h

Mardi : 14h30-18h et 21h-23h

Mercredi : 14h30-18h

Jeudi : 14h30-18h et 21h-23h

Vendredi : 14h30-18h

Samedi et dimanche : 10h-12h et 14h30-18h

Fermetures des déchetteries

Les 4 déchetteries du territoire seront fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.

CALENDRIER INTERACTIF DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Actualisé en temps réel, il vous offre une vue claire des dates et des horaires de passage de la déchetterie mobile dans les 38 communes de l'Agglomération. RDV sur grandchambery.fr

Collectes des sapins de Noël : 10 ans déjà !

Pour la dixième année consécutive, les samedi 3 et 10 janvier, Grand Chambéry organise la traditionnelle collecte des sapins de Noël. Elle sera, comme à chaque fois, effectuée par calèche tirée par deux chevaux, et sillonnera plusieurs rues du centre-ville de Chambéry. Cette collecte se déroulera de 10h à 15h : pensez à bien déposer votre sapin avant 10h uniquement dans une des rues du trajet ! Les sapins collectés seront ensuite transformés en compost.

Retrouvez la carte du circuit de la collecte sur : www.grandchambery.fr

Faites le plein d'activités sportives pendant les vacances de Noël

Pendant les vacances, pourquoi ne pas aller se détendre en famille à la piscine ou à la patinoire ?

Dans les piscines, Grand Chambéry propose plusieurs journées d'animations pour petits et grands ! Que ce soit dans les bassins d'apprentissage, la pataugeoire ou les grands bassins, des activités adaptées à tous les âges vous attendent :

- à la piscine de Buisson Rond, mardi 23 et vendredi 26 décembre, de 10h à 12h et de 14h à 16h30,

- à la piscine aquatique du Stade, mardi 30 décembre et vendredi 2 janvier, de 10h à 12h et de 14h à 16h30.



Une spéciale Noël à la piscine de Buisson Rond

Le mercredi 24 décembre matin, venez déguster un chocolat chaud et des friandises !

Une spéciale Réveillon à la piscine du Stade

Le mercredi 31 matin, venez profiter d'une ambiance musicale dans la halle des bassins et d'un accès gratuit à l'espace bien-être !

Des spéciales famille à la patinoire de Buisson Rond

Pour que vos enfants puissent profiter pleinement de la patinoire, elle sera ouverte certaines matinées juste pour eux ! Les familles venant avec au moins un enfant de moins de 12 ans seront spécialement accueillies de 10h à 11h30 les mardis et vendredis des vacances.

Pour + d'infos : www.grandchambery.fr

Et retrouvez toutes les animations de Noël (marchés, parades, concerts...) proposées sur le territoire de Grand Chambéry sur chamberymontagnes.com



Tour de France 2026 : c'est reparti pour un tour !

Après l'immense succès populaire du passage du Tour de France Femmes sur le territoire de Grand Chambéry cette année, ce sera au tour des hommes en 2026 !

Le mercredi 22 juillet, la Grande Boucle prendra son départ à Chambéry direction le massif des Bauges, avant de retraverser la cluse urbaine de Chambéry une seconde fois et de poursuivre jusqu'à l'arrivée en Isère à Voiron en passant par le massif de la Chartreuse.

Une étape spectaculaire au cœur d'un territoire entre nature, passion et cyclisme, une ferveur populaire attendue... et la confirmation que Grand Chambéry est plus que jamais une véritable terre de vélo !

+ d'infos : www.letourachambery.fr



La Ronde gourmande

Vendredi 19 décembre de 14h à 19h

Samedi 20 et dimanche 21 décembre de 10h à 19h

Au Chambéry Savoie Stadium

Entrée gratuite

À quelques jours de Noël, retrouvez plus de 60 producteurs et artisans locaux au Chambéry Savoie Stadium.

Tricots, bijoux, poteries, chocolats, fromages, vins, apéritifs... une large gamme de produits sera proposée.

Venez découvrir les talents des parcs naturels du massif des Bauges et de Chartreuse, faire le plein de cadeaux de Noël et embellir votre table de réveillon !

+ d'infos : parcdesbauges.com



La Grande Odyssée Royal Canin

Mardi 13 janvier 2026

Station de ski Savoie Grand Revard

La célèbre course de chiens de traîneau fait étape à Savoie Grand Revard. Événement incontournable depuis 20 ans, la Grande Odyssée est la course de chiens de traîneau la plus exigeante d'Europe. Pour cette édition, du 10 au 22 janvier, plus de 65 mushers et 600 chiens de haut niveau s'affronteront sur près de 400 km.

Venez vivre cette expérience unique lors de leur passage à Savoie Grand Revard !

+ d'infos : grandeodysee.com



Brillez! c'est bien vu

À vélo, à trottinette, ou à pied,
+ de visibilité + de sécurité !



+ d'infos www.grandchambery.fr

